

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le quatorze avril à dix-huit heures trente.

Suite à la crise sanitaire du CORONAVIRUS Covid-19 et en vue de respecter les règles de distanciation, le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 07 avril 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. En vertu de l'article 6 alinéa II, le Conseil Municipal s'est réuni à huis clos et les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Martine DZIERWA (procuration à J. DAGBERT), DUFRENNE Alain (procuration à I. WILLEMAND), DUCATEL Pierrette (procuration à B. LEFRANC), MAJORCZYK Rémy (procuration à R. LENOIR), LEROY Alain (procuration à R. GRABAREK), RICART Patricia.

Objet : 2021-04/12 Subvention

Monsieur Frédéric HALLEZ est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Vote la subvention ci-après :

Nom de l'association	Montant
Association ASPORT EVENTS de Auchy-les-mines Organisation d'une course à pied à la Fossette de minuit à midi le 11 juillet 2021	10 000,00 €

Cette somme sera prélevée sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours de l'article 6574 pour « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé ».

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Julien DAGBERT



Le Maire certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte
(application de l'article L2131-1 du CGCT)

Le 21 avril 2021

Le Maire,
J. DAGBERT



REÇU LE 22 AVR. 2021

